



Règlement

Raid U Centre 2016

Sommaire du règlement

1	Organisation	2
2	Cadre.....	2
3	Déroulement des épreuves	2
4	Accueil des participants et retour des participants	2
5	Conditions d'admission.....	3
6	Assurance.....	3
7	Sécurité	3
8	Abandon et retard	3
9	Réclamations et sanctions	4
10	Classement et prix	4
11	Tenue et matériels.....	4
12	Inscriptions	5



Règlement Raid U Centre 2016

1 Organisation

La cinquième édition du Raid U Centre (anciennement Raid Polytech Orléans) a lieu **le samedi 2 et le dimanche 3 avril 2016**. Ce Raid est organisé par le club Polytech Raid, association Loi 1901 présidée par Matthieu Pouzols.

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement, le parcours ainsi que le programme du raid jusqu'au matin du départ, sans avoir à se justifier. Les distances sont données à titre indicatif. L'ensemble des équipes inscrites en sera informé.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au présent règlement par seul fait de leur inscription, et acceptent l'exploitation par l'organisation des images et des photos faites pendant le week-end.

2 Cadre

Le Raid U Centre se déroulera à **Orléans**. Le départ se fera sur le campus de l'université d'Orléans et l'arrivée du Raid se fera Place de la Loire à Orléans. Le raid se déroulera en parfaite conformité avec les règlements écologiques des secteurs traversés en respectant la faune et la flore.

3 Déroulement des épreuves

Le Raid U Centre propose deux jours d'épreuves réunissant de la course à pied, de la course d'orientation, du canoë, du VTT et une épreuve de tir. Sur le parcours, **des contrôles de passages obligatoires** seront mis en place et des points de ravitaillement seront mis à disposition des équipes.

Les équipes sont composées de trois personnes dont un capitaine et ont le choix entre deux parcours. Le départ en ligne de tous les concurrents sera donné le samedi 2 avril à 12 h 00 à proximité du site Vinci de Polytech Orléans.

4 Accueil des participants et retour des participants

L'accueil des participants se fera sur le site Vinci de l'école Polytech Orléans. Les participants sont tenus d'arriver au moins une heure avant le départ de la course, c'est-à-dire **au plus tard à 11H. Le repas du samedi midi n'est pas fourni par l'organisation.**

Le retour des participants le dimanche est pris en charge par l'organisation en tram pour qu'ils puissent récupérer le reste de leurs affaires et leurs véhicules.

Adresse de départ le samedi 8 rue Léonard de Vinci 45100 Orléans la Source.



Règlement Raid U Centre 2016

5 Conditions d'admission

Le Raid U Centre est ouvert à toutes les personnes majeures. Elles devront être munies pour participer à l'ensemble des épreuves :

- D'une photocopie de leur carte d'étudiant (si elle est étudiante)
- D'un certificat médical d'aptitude générale à la pratique de ce type d'épreuve (Se référer aux règles fédérales, obligation de certificat médical pour les participants non licenciés de non contre-indication à la pratique du cyclisme (VTT), de la course à pieds, du tir (fusil laser) et du canoë-kayak en compétition, tel que défini aux articles L331-9, L321-1, L231-2, L231-2-1, L231-2-2, L231-2-3, R331-4 et A331-25 du code du sport).
- D'une attestation sur l'honneur de la capacité de nager en milieu naturel.
- De deux règlements (si chèque, libellés à l'ordre de « POLYTECH RAID »), l'un réglant l'ensemble des frais d'inscription, l'autre de 200 euros servant de caution pour l'ensemble du matériel (VTT, Canoë) fourni lors des épreuves.

Le parcours découverte est accessible à toute personne pratiquant régulièrement un sport, **le parcours sportif** requiert un entraînement plus spécifique à ce type d'épreuve. En s'inscrivant, la personne se juge apte à participer au Raid et est seule responsable de son engagement.

6 Assurance

Le Raid U Centre souscrit une responsabilité civile d'organisateur. Les concurrents doivent quant à eux être en possession d'une couverture civile et individuelle accident, garantissant les risques inhérents à leur participation. L'organisation ne saurait en aucun cas être poursuivie en cas de vol ou de perte de tout objet, matériel confié à sa garde.

7 Sécurité

Des équipes de secouristes diplômés de la Fédération Française de Sauvetage et de secourisme sera présente le jour de l'épreuve afin d'assurer la sécurité des concurrents. La FFSS installera deux postes de secours par jour de course, le samedi : à mi-parcours au golf de Marcilly en Villette et au camping de Jargeau. Le dimanche : au camping de Jargeau et Place de Loire à l'arrivée. Deux zodiacs de la FFSS seront également déployés pour l'épreuve de canoë.

Rappel : Les participants sont tenus de respecter le code de la route. En aucun cas les participants doivent se mettre en danger particulièrement lors de la traversée d'une route. Une équipe peut être disqualifiée et ne pas repartir si le jury de course constate qu'elle se met en danger.



Règlement Raid U Centre 2016

8 Abandon et retard

Toute équipe qui se présentera sur la ligne de départ avec 30min de retard sera déclaré forfait. Les organisateurs se réservent le droit d'imposer aux équipes retardataires sur le parcours, un itinéraire spécial pour faciliter leur retour.

Tout abandon ne pourra se faire qu'à un point de contrôle. L'organisation devra en être immédiatement informée. Un concurrent blessé ne devra pas rester seul. **Un de ses coéquipiers devra rester avec lui jusqu'à l'arrivée des secours.** Tout manquement à ces règles entraînerait la responsabilité pécuniaire de l'équipe en cas de recherches engagées. L'équipe réduite à deux personnes peut continuer mais sera hors classement.

9 Réclamations et sanctions

En cas de litige, le jury (bureau de l'association) est le seul habilité à recevoir des réclamations, et seuls les juges pourront décider des sanctions. Le jury est souverain et en aucun cas les décisions ne pourront être contestées. Il est en outre susceptible de prononcer **l'exclusion d'une équipe** pour les motifs suivants :

- Non-respect du règlement
- Infraction sur l'identité du concurrent
- Comportement déloyal, antisportif, dangereux ou irresponsable
- Dégradation des lieux de rassemblement mis à disposition
- Non-assistance à toute personne en danger
- Non-respect du code de la route (l'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident dû à un non-respect des règles du code de la route)
- Non-respect de l'environnement, de la faune, de la flore et du parcours proposé

10 Classement et prix

Seules les équipes complètes pourront être classées. Le classement général sera établi par un cumul des temps réalisés par l'équipe sur la totalité du parcours. Le temps de l'équipe est le temps du concurrent le plus lent, majoré des pénalités éventuelles, en cas d'oubli de poinçonnement d'une balise lors de la course d'orientation par exemple. Tous les participants recevront un T-shirt.

11 Tenue et matériels

Les participants devront **obligatoirement porter** durant les épreuves :

- Un dossard dont le numéro commun à toute l'équipe restera parfaitement visible
- Un gilet de sauvetage fourni par l'organisation lors des épreuves de canoë
- Un casque lors des épreuves de VTT (le port du casque à coque rigide (CE 1078/1997) attaché est obligatoire) fourni par l'organisation
- Un téléphone portable par équipe

Les participants devront prévoir le nécessaire de camping pour la nuit c'est-à-dire au minimum :

- Une ou deux tentes pour accueillir toute l'équipe
- Un sac de couchage et un tapis sol par personne
- Le nécessaire de toilette



Règlement Raid U Centre 2016

Le matériel de camping sera transporté par le staff durant toute la durée de la course.

Les affaires de chaque participant devront être séparées en deux sacs, le premier comprenant de quoi se doucher et se changer à l'issue de la course et le deuxième contenant le reste des affaires.

- **Le volume du sac de change est limité à 20L par participant**
- **L'équipe organisatrice demande aux participants de limiter la taille de leur bagage en prenant uniquement le matériel nécessaire pour le week-end**
- **Chaque participant devra étiqueter ses affaires**

Les équipes seront responsables du matériel mis à leur disposition et du matériel personnel. Elles seront pénalisées (voire exclues) en cas d'utilisation anormale ou dangereuse, de dégradation ou de pertes. L'organisation se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution d'une équipe (ou une partie de sa somme) pour rembourser les dégâts occasionnés par celle-ci. Il est libre aux concurrents de se munir de tout autre matériel (boussole, nécessaire pour réparer un vélo, gourde...), moyennant acceptation du jury. **Le GPS n'est pas autorisé.**

12 Inscriptions

Les droits d'inscriptions sont de **45 euros par personne pour les étudiants et de 65 euros pour les non étudiants.** Les équipes peuvent s'inscrire dans la limite des places disponibles (70 équipes maximum) jusqu'au 18 mars 2016.

Le prix d'inscription comprend :

- Tous les repas du samedi soir au dimanche après-midi (**Le repas du samedi midi n'est pas compris dans l'organisation**)
- L'ensemble des épreuves (l'utilisation des VTT fournis étant obligatoire), avec des franchissements et les points de ravitaillement
- L'encadrement (sécurité, organisation...)
- La location des emplacements de tentes pour la nuit de samedi

Les droits d'inscriptions ne donneront lieu à **aucun remboursement** sauf en cas de force majeure motivée.